

JORD

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DU CONSEIL
-:-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET N° 215/PC-SGG

ANNEE 1965

LE PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;
VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964,
portant formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

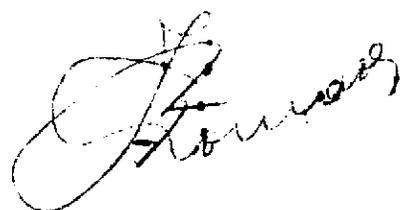
Article 1er - Pour compter du 19 Juin 1965,
Mr Théophile FAOLETTI, Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et des Affaires Sociales, est chargé de l'intérim
du Ministre de la Santé Publique, pendant l'absence de
Mr Daniel BIO.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré et publié
au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à Cotonou, le 21 Juin 1965

Ampliations :

PR 2
PC 4
Ministères 8
MSP 2
SGG 4
JORD 1/



J. AHOMADEGBE-TOMETIN